

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

Objet :
Conventions 2023

Date de convocation :
07 décembre 2022

Date d'affichage :
07 décembre 2022

Nombre d'Administrateurs :
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3

Date de publication :
07 décembre 2022

VOTE

	P	C	A
E.ROMMEL			
I.FERNANDEZ			
J.BRICHE			
A.HEBINCK			
L.DEBREYNE			
J-L.WOUSSEN			
V.JEANNEKIN			
C.BRASYS			
A.VANSTEENKESTE			
P.CHOQUET			
J-C.FOURNIER			
A.KLEINPOORT			
R.BROUCKE			
N.HOGUET			
Z.RENARD			

P = Pour
C = Contre
A = Abstention

Acte rendu exécutoire après
transmission à la Sous - Préfecture.

Notification en date du
22 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA COMMUNE DE LOON - PLAGE

SEANCE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 2022

Étaient présent(e)s :

- Mmes Isabelle FERNANDEZ, Jocelyne BRICHE, Aurélie HEBINCK, Ludivine DEBREYNE, Cathy BRASY, Pascaline CHOQUET, Nicole HOGUET, Zélie RENARD.

- Mrs Jean-Luc WOUSSEN, Jean-Claude FOURNIER.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

- Mrs Eric ROMMEL, Alain KLEINPOORT, Roland BROUCKE.

Excusé :

- Mme Annie VANSTEENKESTE.

- Mr Vincent JEANNEKIN.

Comme chaque année, il est proposé aux administrateurs d'autoriser Mr Le Président du CCAS à signer les conventions partenariales pour l'année à venir :

- 1- La Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme pour l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- 2- La Mutuelle AESIO pour la couverture des personnes âgées
- 3- L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances pour l'opération « seniors en vacances »
- 4- Sportica pour l'accès au profit des personnes âgées
- 5- Plurélya, organisme social au profit des personnels
- 6- L'UNCCAS et l'UDCCAS, organismes de référence et fédérateurs des CCAS
- 7- Le Cottage Social des Flandres et Partenord Habitat dans le cadre des baux glissants
- 8- Le Centre de Gestion dans le cadre de la médecine du travail pour les personnels.

ADOPTE,
Pour extrait certifié conforme,

Eric ROMMEL,
Président du CCAS

